

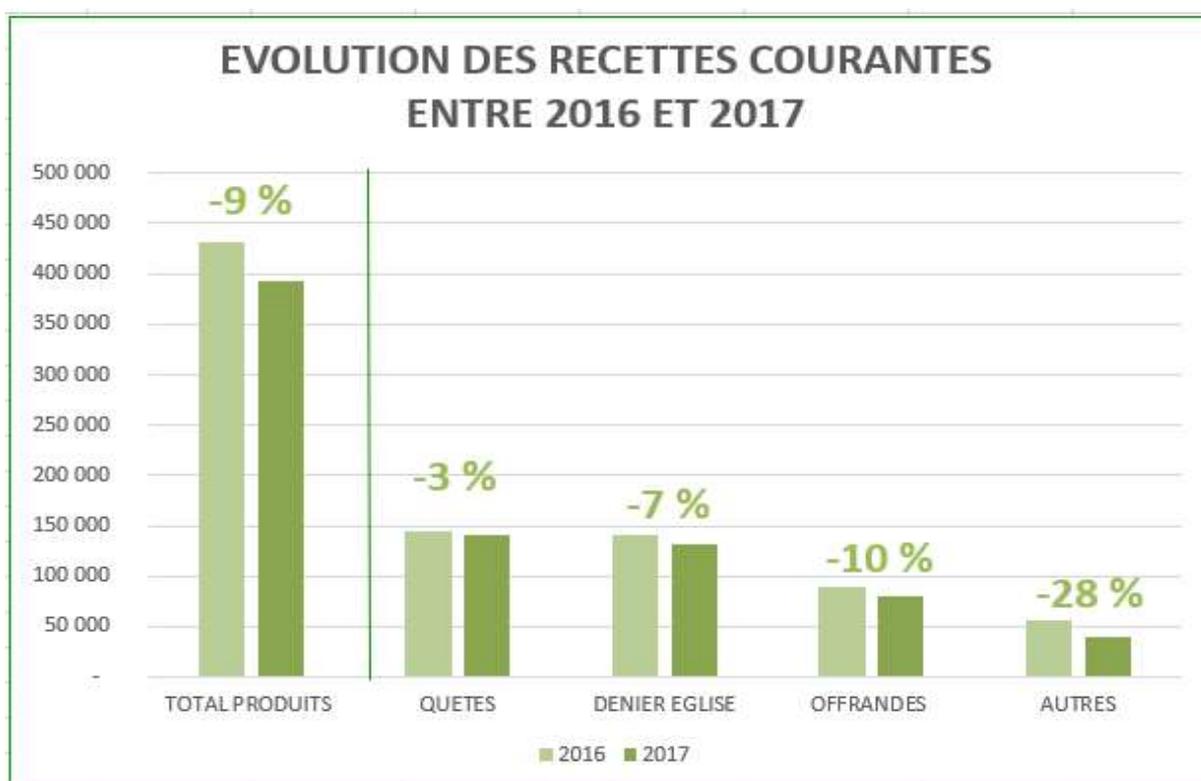
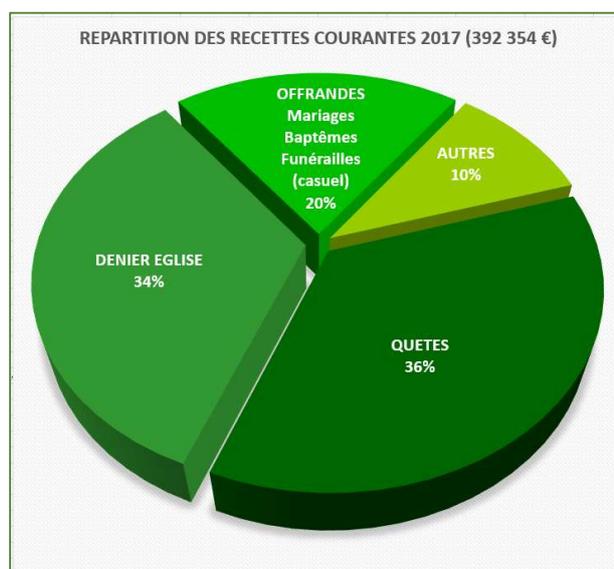
BILAN FINANCIER 2017

Les comptes de notre nouvelle Paroisse Saint-Yves ont été arrêtés pour la première fois au 31 décembre 2017. Compte tenu de l'absence de référence antérieure, l'analyse de ce premier exercice est donc délicate. Cependant, l'extrapolation des comptes 2016 des 4 ensembles paroissiaux additionnés nous apporte un éclairage appréciable.

UNE BAISSÉ DES RECETTES DANS LA NORME

La comparaison des exercices 2017 et 2016 nous permet tout d'abord de confirmer une baisse globale des recettes courantes (de l'ordre de 9%). Observée à l'échelle de tout le diocèse, cette baisse n'est donc pas surprenante.

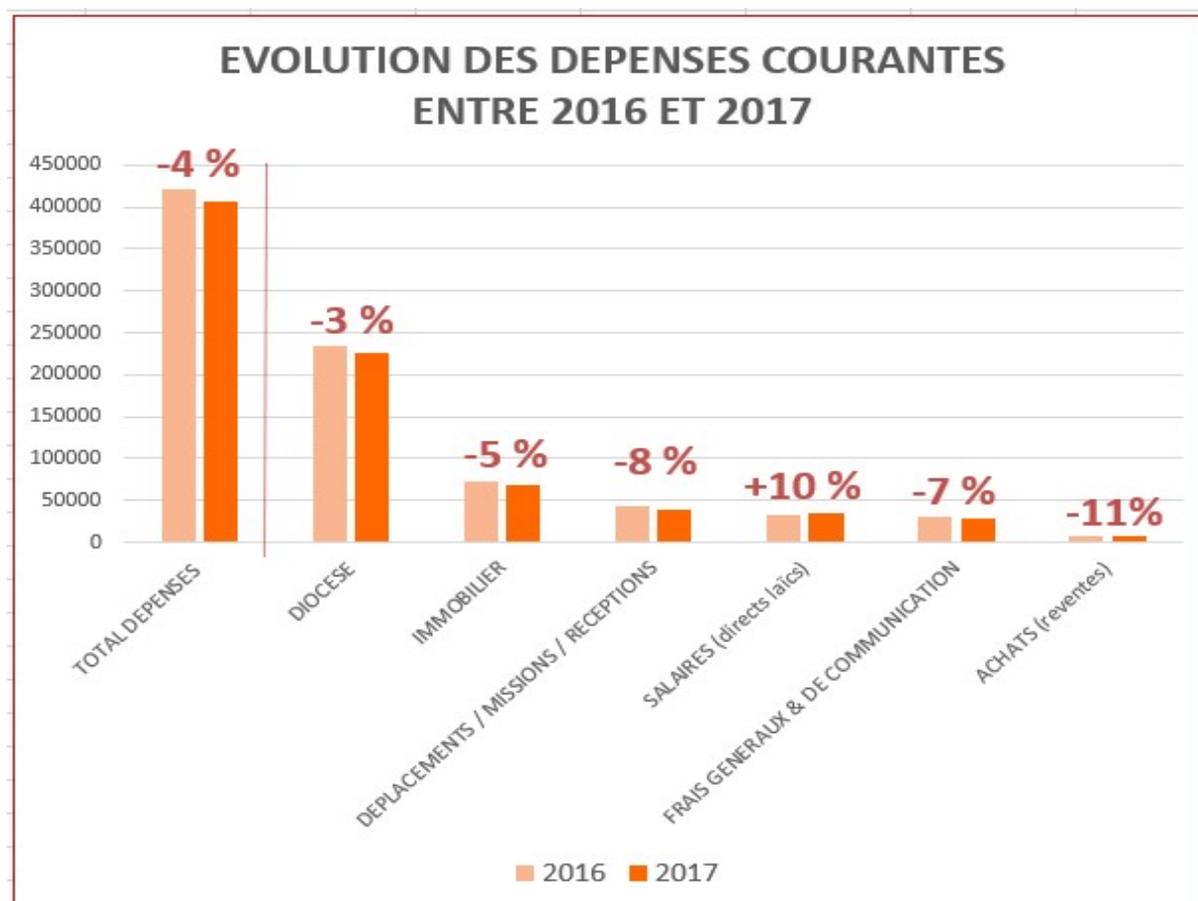
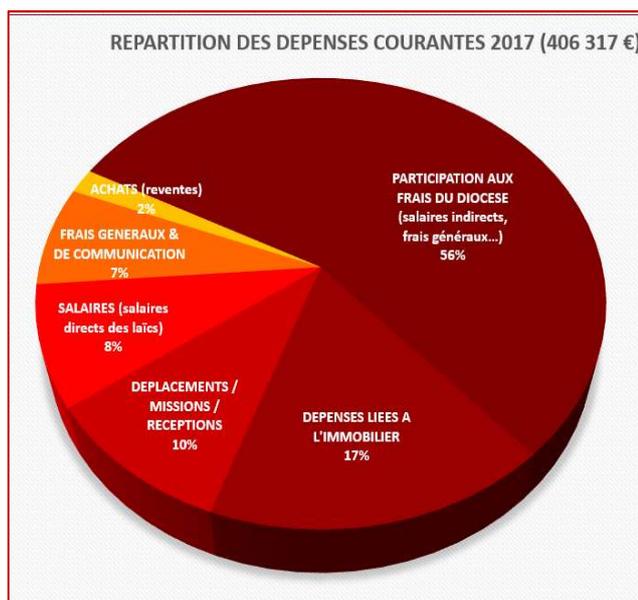
Il convient même de souligner ici l'exceptionnel maintien des recettes liées aux quêtes sur la paroisse St Yves (36% des recettes courantes totales), avec une baisse de 3% seulement. Il faut y lire la belle implication des paroissiens à participer au quotidien de leur Eglise.



DES DEPENSES BIEN MAITRISEES, MALGRE DES DEPENSES D'ENERGIE EN HAUSSE

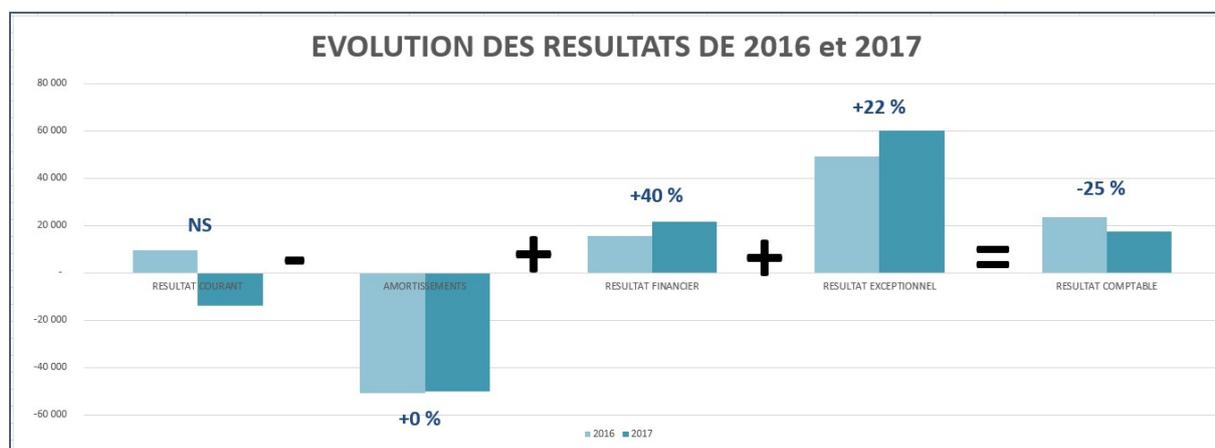
L'impact de la baisse des recettes est atténué par une maîtrise des dépenses courantes très volontaire : celles-ci ont en effet été contenues fortement, et grâce à la vigilance de tous, une baisse de l'ordre de 4% est observée.

La baisse de 5% des dépenses liées aux biens immobiliers est tout particulièrement notable, alors que le poste Energie (Electricité-Chauffage-Gaz) - qui représente 38244 €, soit 56% du poste Energie - a lui augmenté de 5% ! Du fait des locaux que la paroisse a en charge (anciens, peu ou mal isolés), ce poste très conséquent est difficilement maîtrisable. C'est pourquoi le Conseil aux Affaires Economiques de la paroisse définit actuellement un programme de ré-organisation et de rationalisation de l'immobilier sur l'ensemble des 4 pôles paroissiaux, afin d'en maîtriser au mieux les charges de structure et de les baisser. Le projet d'agrandissement du centre Jean-Paul annoncé dans un précédent Bulletin du dimanche rentre bien sûr dans ce programme.



UN RESULTAT COMPTABLE POSITIF

Si l'exercice 2017 laisse apparaître un résultat courant négatif (de l'ordre de 14K€), le résultat comptable apparaît quant à lui positif à hauteur de 17 624 €. La hausse conséquente des résultats financiers et exceptionnels (dont notamment les legs pour près de 30 K€), ont en effet atténué la baisse des recettes courantes.



MERCI !

Dans un contexte où l'Église observe une baisse de fréquentation de ses lieux de culte, la paroisse St Yves maintient donc le cap d'une saine gestion comptable pour son exercice 2017.

Et de façon très présente, derrière les chiffres froidement comptables, se lit la générosité de ses paroissiens et le professionnalisme de ses acteurs, bénévoles et salariés. Paroissien, grâce aux quêtes du dimanche et du denier du culte, grâce à vos dons et vos legs, vous permettez aujourd'hui et permettez encore demain à la paroisse de bien répondre à sa mission pastorale. Et bénévole ou salarié sur tel ou tel service, au-delà de votre mission, en discrétion, vous contribuez efficacement à bien contenir les dépenses.

Merci à chacun pour ce résultat ! Encore merci !

Le 11/10/2018,
Pour le Conseil aux Affaires Economique,
Anne Bourdier, comptable paroissial,
avec les comptables adjoints :
Alain Morvan (Pôle Morlaix), François Guilerm (Pôle ND du Relec),
Yves Durieux (Pôle Trégor), Annie Meret et Nicole Hervé (Pôle ND de Kernitron)